

Syntaxe et sémantique des tournures telles que *c'est juste énorme* !

Fanny Lafontaine¹

Avec la collaboration de Katerina Krejčí¹

¹ Université Palacky, Křížkovského 10, 771 80 Olomouc, République Tchèque

Résumé. Nous nous intéressons à un emploi non standard de l'adverbe *juste*, pouvant être illustré par l'exemple suivant : *c'est juste énorme*. Cet emploi, apparu sous l'influence de l'anglais, a commencé à être observé autour des années 2000 en France. Nous menons l'analyse de la tournure dans le cadre du modèle descriptif de la micro-/macro-syntaxe (C. Blanche-Benveniste *et al.*, 1990) à partir de 200 occurrences tirées principalement de forums, de blogs et de réseaux sociaux. Nous confrontons les propriétés de cet emploi de *juste* à celles de ses trois emplois reconnus en français standard. Il ressort que, dans l'emploi étudié, *juste* entre dans un fonctionnement particulier d'adverbe quantifieur de faible degré, modifiant soit des adjectifs qualifiants extrinsèques (comme *fantastique*), soit des qualifiants intrinsèques (comme *bon*) à la condition qu'ils soient préalablement modifiés par un marqueur de haut degré. D'autre part, sa portée sémantique s'exerce à la fois sur l'adjectif qui lui fait suite (en venant réduire l'intensité de la propriété dénotée par l'adjectif considéré, il offre par là même un renouvellement du marquage de l'intensité procédant par litote) et sur l'énonciation (*juste* a ici une fonction métalinguistique signifiant que l'adjectif retenu est le représentant *exact* de la situation décrite).

Abstract. The syntax and semantics of expressions such as 'it's just enormous !' Our paper investigates a non-standard use of the French adverb *juste* ('just'), which can be illustrated by *c'est juste énorme* (lit: 'it is just enormous'). Such a use, which emerged under the influence of English, began to be observed in French productions during the 2000's. The description will be conducted within the methodological framework of micro-/macrosyntax (C. Blanche-Benveniste *et al.*, 1990), on the basis of 200 occurrences mainly drawn from the Web (Internet forums, blogs and social networks). We compare the properties of this newly-found structure to those of three other uses of *juste*, regarded as standard French. It emerges that *juste* assumes a specific function as a weak adverb of degree, which modifies either non-gradable adjectives (such as *fantastique* 'fantastic') or adjectival syntagms

¹ fanny.adamlafontaine@gmail.com ; katkakrejci@email.cz

Cet article a été réalisé dans le cadre du projet IGA_FF_2017_043, Románské jazyky a literatury: mezi konfliktem a dialogem.

used with an adverb expressing a high degree (as *trop bon* 'too good'). On the other hand, its semantic scope simultaneously extends over the adjective (while reducing the intensity of the property denoted by the adjective in question, it brings about at the same time a renewed marking of the intensity as an effect of understatement) and over the utterance (*juste* here has a metalinguistic function indicating that the adjective use is the *exact* representative for the situation being described).

1 Introduction

Cet article porte sur les propriétés syntaxiques et sémantiques d'un emploi de l'adverbe *juste*, tel qu'illustré par (1) à (4), apparu autour des années 2000¹ et ayant encore cours aujourd'hui :

(1) *Juste* superbe² (titre, avis de voyageur, *Tripadvisor*, 09-04-2017)

(2) SAISON 2016 : *juste...* ENORME ! (titre, site web d'une entreprise, *Notes in gammes*, 13.09.2016)

(3) Cet ensemble deux pièces et *juste* parfait pour épouser mon nouveau bidou 😊 (réseau social, *Facebook*, 16.09.2017)

(4) L'équilibriste David Santos est tout *juste* ahurissant ! (titre, presse, *Ouest France*, 21.09.2015)

Les énoncés de ce type sont fréquemment assortis, à l'écrit, de diverses marques typographiques (lettres capitales, caractères gras, points d'exclamation, émoticônes ou encore modifications graphiques) visant à traduire une affectivité immodérée de la part du scripteur :

(5) C'ÉTAIT JUSTE TROP MEGA GIGA BIENNNN !!!! (Livre d'or, *Astro Découverte*, 23.03.2014)

Cet emploi de *juste*, qui peut être considéré comme appartenant à ce que certains auteurs ont appelé le « nouveau français » (H. Boyer, 1994), la « parlure argotique contemporaine » (D. François-Geiger, 1990), ou encore le « français branché³ » (M. Verdelhan-Bourgade, 1990), a fait l'objet de plusieurs stigmatisations sur le Net, comme en témoignent les titres de ces deux articles où il en est fait mention, publiés respectivement en 2016 et 2015⁴ : « les expressions à bannir au bureau⁵ » et les « expressions pro les plus exaspérantes du moment⁶ ». Il a par ailleurs été condamné en 2012 par l'Académie française⁷. Tous les observateurs évoquent l'influence de l'anglais comme étant à l'origine de cet « abus de langage ». Concernant l'aspect lexicographique, il est seulement indiqué dans le Wiktionnaire (comme relevant de la langue parlée du 21^{ème} siècle). Enfin, une étude linguistique lui a été consacrée, celle de G. Salvan (2014), adoptant un point de vue sémantique.

Une des premières difficultés concernant l'étude de ces constructions réside dans la constitution d'un corpus exhaustif d'exemples attestés. Les corpus de français parlé et écrit dont nous disposons ne nous ayant fourni que quelques rares occurrences de cet emploi⁸, nous avons dû nous tourner vers Internet, afin de préciser son extension en fonction du contexte syntaxique et discursif, et ce bien qu'une telle démarche comporte deux principales limites : la première concerne le caractère éphémère et mouvant d'une page web ; la seconde a trait au non-respect du principe de représentativité, s'agissant de discours dont la taille est indéfinissable. Pour autant, le recours au web constitue la seule possibilité pour extraire une collection suffisante d'exemples attestés permettant d'appréhender cette construction, dont la description proposée exclut, pour des raisons méthodologiques, toute approche statistique. Les 200 occurrences de *juste* recueillies, s'échelonnant de 1996 à 2017, proviennent essentiellement de divers sites de discussion en ligne (réseaux sociaux, blogs, forums⁹, avis d'internautes¹⁰). Nous avons également tiré quelques occurrences de la presse, qui en fait usage lorsque le journaliste rapporte les propos d'un interviewé.

L'examen des propriétés de l'adverbe *juste* dans cet usage non standard conduit à examiner celles de ses trois emplois standards, dont l'analyse a fait l'objet de plusieurs publications. Leur description sera menée en recourant au modèle de la micro-/macro-syntaxe, initié par C. Blanche-Benveniste *et al.* (1990).

2 Description des emplois standards de l'adverbe *juste*

Sur la base des exemples mentionnés par le TLFi et par les auteurs ayant traité d'un ou de plusieurs emplois de l'adverbe *juste* (C. Blanche-Benveniste, 2001 ; D. Leeman¹¹, 2004 ; S. Mellet & M. Monte, 2009), on s'intéressera ici au statut micro- et macro-syntaxique de l'adverbe en français standard, à son statut catégoriel et à sa valeur sémantique¹².

2.1 Les emplois micro-syntaxiques de *juste*

Le niveau micro-syntaxique décrit les ensembles rectionnels au sein des constructions syntaxiques. Les unités régies par un élément constructeur, le plus souvent le verbe, sont définies par la propriété d'entrer dans un paradigme restreint de formes ouvert par ce dernier. Cette contrainte est mise en évidence par l'application des tests d'insertion paradigmatique : la proportionnalité à une proforme, le clivage, l'insertion d'un adverbe paradigmatique et le contraste de modalités¹³. Ces tests révèlent en particulier que les éléments régis sont affectés par la portée des modalités du verbe et peuvent être reliés au verbe recteur par un dispositif de clivage ou de pseudo-clivage (C. Blanche-Benveniste, 2003).

Deux des usages standards de l'adverbe *juste* relèvent de la composante micro-syntaxique.

2.1.1 Ajout régi

En français standard, *juste*, postposé à un verbe, peut fonctionner en premier lieu comme un Ajout régi par le verbe qu'il qualifie, ce qui correspond à une sorte de complément circonstanciel de manière :

(6) Antoine ne répondit pas tout de suite, et l'abbé put croire un instant qu'il avait frappé *juste* (MARTIN DU G., *Thib.*, Mort père, 1929, p. 1387, cité par le TLFi)

(7) Plus il buvait sec, plus il comptait *juste*. Il disait : « Mes chiffres se tiennent droit comme moi. » (Pesquidoux, *Livre raison*, 1928, p. 85, cité par le TLFi).

Ce statut syntaxique est corroboré par les tests de pronominalisation (6a), de contraste de modalités (6b), de clivage (6c) et de modification par un adverbe paradigmatique (6d) :

(6a) Il avait frappé ainsi/comment

(6b) Il n'avait pas frappé juste mais avec imprécision

(6c) C'est de manière juste qu'il avait frappé

(6d) Il avait frappé probablement juste

Sur le plan catégoriel, *juste* est à considérer, à l'instar de *faux* ou de *fort* dans « chanter faux » ou « parler fort », comme un adjectif employé comme dépendant d'un verbe.

En outre, dans cet usage, l'adverbe « tout » peut modifier *juste* :

(8) ils ont compris ma passion pour les produits de beauté, et ont visé tout *juste* en m'offrant ce petit coffret Cottage (blog, *Réglisse et Myrtilles*, 23.11.2014)

Enfin, sémantiquement, *juste* qui est équivalent à l'expression « de manière/façon juste » peut être paraphrasé par « avec exactitude, précision, rigueur¹⁴ ».

2.1.2 Adverbe paradigmatique au sein d'un syntagme régi

Le second emploi de l'adverbe *juste* est illustré par les exemples (9) et (10) :

(9) Et vous voyez comme il y a des coïncidences curieuses, il a été tué *juste* la nuit où nous étions tous là, en train de nous amuser (Bernard Clavel, *Le Cœur des vivants*, 1964, cité par S. Mellet & M. Monte, 2009 : 35).

(10) Il y a des clients qui viennent *juste* pour blaguer (oral, cité par C. Blanche-Benveniste, 2001 : 68)

En (9), l'adverbe, qui peut également être glosé par « précisément » ou « exactement », précède généralement des expressions temporelles ou locatives¹⁵ ; en (10), où il est équivalent à « seulement » ou « uniquement », il se place devant « toutes sortes de catégories, [...] [notamment] *pour* et *parce que* [qui] tendent à déclencher régulièrement cette valeur restrictive » (C. Blanche-Benveniste, 2001 : 68). D'autre part, la modification de *juste* par l'adverbe *tout* traduira dans des exemples tels que (9) « l'extrême immédiateté spatiale ou temporelle » (H. Bat-Zeev, 1995 : 88) ; tandis que dans ceux tels que (10), elle orientera « la signification du côté négatif de *à peine* » (C. Blanche-Benveniste, 2001 : 69).

Sur le plan syntaxique, contrairement au fonctionnement précédent, l'adverbe ne peut être extrait seul en conservant le sens original :

(9a) ? C'est juste qu'il a été tué la nuit où nous étions tous là

(10a) ? C'est juste qu'il y a des clients qui viennent pour blaguer

Mais, il peut être clivé accompagné du syntagme nominal (9b) ou prépositionnel (10b) qui lui fait suite :

(9b) C'est juste la nuit où nous étions tous là qu'il a été tué

(10b) C'est juste pour blaguer qu'il y a des clients qui viennent

L'ensemble saisi par le clivage forme donc un syntagme régi dont la tête est modifiée par l'adverbe. Le test de la pronominalisation corrobore l'intégration de l'adverbe au syntagme :

(9c) Il a été tué quand ? Juste la nuit où nous étions tous là

(10c) Il y a des clients qui viennent pour quoi ? Juste pour blaguer

Le fonctionnement de l'adverbe appartient ici à la classe décrite par H. Nølke (1996) des adverbies paradigmatiques, qui sémantiquement « introduisent une présupposition sur l'existence d'un paradigme » (p.3) devant le constituant où ils se placent. Le test du contraste de modalités permet d'ailleurs d'explicitier le paradigme présupposé :

(9d) Il a été tué juste la nuit où nous étions tous là (et non une autre nuit)

(10d) Il y a des clients qui viennent juste pour blaguer (et non pour consommer)

Le recours à l'insertion d'un adverbe paradigmatique étant par ailleurs un test utilisé dans le modèle micro-syntaxique pour attester du caractère régi d'un élément de la construction, on peut vérifier que *juste* apparaît impossible à l'initiale d'un constituant non régi, par exemple une construction introduite par *puisque* :

(11) * je suis complètement responsable *juste* puisque je suis le président du club (oral, exemple modifié)

H. Nølke (1996) signale que les adverbies paradigmatiques « sont très mobiles comme les adverbies de phrase du type *peut-être* ou *heureusement*, [et qu']ils peuvent apparaître à toutes les césures majeures de la phrase ; mais [que] contrairement aux adverbies de phrase, à deux positions différentes correspondent généralement deux interprétations nettement différentes de l'énoncé » (p.3). Les différences interprétatives peuvent être corrélées à une différence de statut syntaxique de l'adverbe à partir du moment où ce dernier n'est plus lié à une tête avec laquelle il peut être saisi dans une construction clivée. En reprenant l'exemple (9), on peut en effet prévoir d'autres positions pour l'adverbe :

(9e) Juste lui a été tué la nuit où nous étions tous là

(9f) Il a juste été tué la nuit où nous étions tous là¹⁶

En (9e), *juste* est à considérer comme un adverbe paradigmatique déclenchant une présupposition sur la position Sujet, l'ensemble pouvant être saisi par le dispositif du clivage :

(9g) C'est juste lui qui a été tué la nuit où nous étions tous là (et non une autre personne)

En revanche, en (9f) où il ne précède aucune catégorie régie, un autre fonctionnement est à prévoir (cf. 2.2.). Sémantiquement, *juste* ne focalise plus sur un élément de la construction mais sur la construction entière et introduit un paradigme d'autres éventualités, où celle invoquée, le fait d'avoir été tué, est minimisée par rapport aux autres possibles¹⁷.

Dans ses deux emplois micro-syntaxiques, *juste* a donc soit le statut d'un adjectif Ajout de verbe, soit le statut d'un adverbe paradigmatissant modifiant la tête d'un syntagme régi par le verbe.

2.2 L'emploi macro-syntaxique de *juste*

Le dernier fonctionnement standard de *juste*, illustré par (12), est décrit par D. Leeman (2004) comme un emploi d'adverbe d'énonciation ayant un effet atténuatif « qui consiste à présenter le contenu de l'énoncé comme n'ayant pas l'importance que l'interlocuteur serait tenté de lui attribuer (en l'absence de *juste*). Cette minimisation n'est pas négative, c'est-à-dire qu'elle n'introduit pas un jugement défavorable sur ce que rapporte la phrase : il s'agit au contraire d'amener l'interlocuteur à une conclusion positive¹⁸ » (p.19).

(12) — Tu es prête ?

— Je ferme *juste* les fenêtres. (cité par D. Leeman, 2004 : 17)

Dans cet emploi, où l'on peut gloser *juste* par les adverbes *seulement* et *simplement*, le fonctionnement de l'adverbe n'est pas celui d'un Ajout, comme l'atteste son absence d'équivalence à une proforme (12a) ou son impossibilité d'être extrait (12b) :

(12a) * Comment fermes-tu les fenêtres ? Je les ferme *juste*.

(12b) ? C'est *juste* que je ferme les fenêtres¹⁹

Son fonctionnement n'est pas non plus celui d'un adverbe paradigmatissant car la saisie par le clivage de l'adverbe et du syntagme nominal qui suit a pour effet d'inscrire ce dernier dans un paradigme :

(12c) C'est *juste* les fenêtres que je ferme (et non les portes)

L'énoncé (12c) ne correspond donc plus au sémantisme véhiculé par celui de départ, puisqu'il y a perte de l'effet atténuatif au profit de la valeur restrictive évoquée au paragraphe précédent. De même, l'énoncé (12d), qui établit un rapport de proportionnalité entre le pronom « les » et le syntagme « *juste* les fenêtres », n'est pas sémantiquement équivalent à (12) :

(12d) Je les ferme (*juste* les fenêtres)

Ces deux manipulations montrent que l'adverbe ne fait pas partie du syntagme lui faisant suite.

Par conséquent, *juste*, qui n'est pas soumis à des contraintes de sélection imposées par le verbe, est à considérer comme un élément non régi dont l'analyse relève du domaine de la macro-syntaxe.

Avant de préciser son statut macro-syntaxique, nous rappelons deux autres propriétés syntaxiques de cet usage avancées par D. Leeman (2004), destinées à l'opposer aux autres fonctionnements. La première concerne le fait que *juste* ne peut être modifié par *tout* (12e), hormis dans les cas où les deux adverbes se prêtent à une emphase en *c'est... si* (12f) :

(12e) ? Je ferme *tout juste* les fenêtres (*ibid.* : 18)

(12f) — Mais enfin, qu'est-ce que tu fabriques ? Ça fait une heure que je t'attends !

— Ça y est, je suis prête : c'est tout *juste* s'il me reste à fermer les fenêtres ! (*ibid.* : 21)

Le seconde a trait à la position de *juste* dans l'énoncé : celui-ci n'apparaît « pas facilement » (p.20) en tête d'énoncé (12g) et quand il se présente à l'intérieur de l'énoncé il n'est pas isolé intonativement du reste de la phrase²⁰ – particularités venant contrarier une propriété définitoire de la catégorie des adverbes d'énonciation :

(12g) — Tu es prête ?

? — *Juste*, je ferme les fenêtres

Des données supplémentaires seraient sans doute nécessaires mais l'antéposition de *juste*, qui semble certes moins naturelle que la position interne, n'est toutefois pas impossible, ce qui montre que *juste* peut avoir une portée sur l'ensemble de l'énoncé :

(13) *Juste* je voudrais que l'on m'explique quelque chose (titre, forum, 01.04.2017)

(14) *juste* je veux savoir c'est quand le dernier délai des inscriptions en master 1 génie civil ? (réseau social, *Facebook*, 22.11.2013)

(15) "Mais j'accepte la critique, *juste* je ne sais pas dessiner autrement..." (forum, jeux vidéo 06.04.2017)

Dans le modèle macro-syntaxique, le « noyau » constitue l'unité minimale et centrale « caractérisée par une intonation autonome et une mélodie conclusive, [qui lui] donne l'effet d'énoncé complet, doté d'autonomie » (C. Blanche-Benveniste, 2010 : 159). À ce noyau s'adjoignent des unités non autonomes sur le plan discursif, dont l'unité dite « satellite », spécifiée en pré-, intra- ou post-noyau selon sa position. Le satellite a deux propriétés : il est hors de la portée des modalités du noyau, comme en (12h) où la portée de la modalité interrogative ne s'exerce pas sur l'adverbe ; et il lui est impossible de porter des modalités interprétables en termes de force illocutoire, comme en (12i) :

(12h) Est-ce que tu fermes juste les fenêtres ?

(12i) * Juste ? Je ferme les fenêtres

Juste s'analyse donc dans notre modèle comme un satellite non régi. L'intuition de D. Leeman (2004) selon laquelle la position antéposée n'est pas naturelle pourrait, si elle est statistiquement corroborée, amener à dire que la position préférentielle de cet élément non régi est à l'intérieur du noyau :

(12j) [est-ce que tu fermes (juste) ^{Satellite intra-noyau} les fenêtres ?] ^{Noyau}

3 Description de l'emploi non standard de *juste*

Dans cette partie, afin de déterminer le statut catégoriel de l'adverbe *juste* dans l'emploi non standard, nous appliquerons les tests d'insertion paradigmatic et établirons le relevé des catégories grammaticales qui lui font suite. Nous évoquerons également au passage la parenté de ces constructions avec l'anglais.

3.1 Première série de tests syntaxiques

Cette première série de tests syntaxiques est destinée à cerner en première approximation le fonctionnement de l'adverbe, à savoir s'il a le statut d'un Ajout, d'un modifieur de syntagme régi ou d'un satellite non régi.

À partir de l'exemple (16), l'adverbe ne peut être ni extrait seul (16a), ni substitué à une proforme (16b) :

(16) Oh oui la plongée a l'air *juste* génialissime ! (commentaire d'internaute, *Valiz Storiz*, 05.03.2017)

(16a) ? C'est juste que la plongée a l'air génialissime

(16b) * La plongée a l'air génialissime comment ? Juste

Ces impossibilités indiquent que l'adverbe ne forme pas en lui-même un Ajout régi par le verbe. Bien qu'elles l'associent à première vue au fonctionnement de satellite non régi, *juste* n'est pas mobile dans la construction, ce qui peut être interprété comme le signe qu'il est lié à un syntagme particulier :

(16c) ? Juste, la plongée a l'air génialissime

(16d) ? La plongée a l'air génialissime, juste

Ceci est confirmé par le fait que *juste* accompagné du syntagme qui lui fait suite peut être représenté auprès du verbe par la proforme *comment* :

(16e) Ça avait l'air comment la plongée ? Juste génialissime.

(17) 2 jours à Paris avec la Mère Dé, c'était comment ? *Juste* parfait j'ai envie de dire (blog, *une souris dans mon dressing*, 26.04.2010)

L'adverbe *juste* intervient donc dans un emploi micro-syntaxique où il modifie la tête d'un syntagme régi par le verbe. Toutefois, il ne s'agit pas d'un adverbe paradigmatissant étant donné qu'on rencontre sur le Net des exemples où il est précédé de cette catégorie d'adverbe, en l'occurrence *même* en (18) :

(18) tu sais la loi du travail n'est pas mauvaise hein, elle est même *juste* génial pour toutes les pme et les petites entreprises (forum, jeux vidéo, 06.06.2016)

Pour préciser ce nouvel emploi micro-syntaxique, nous allons montrer qu'à la différence des adverbes paradigmatissants qui s'appliquent à toute catégorie représentant un syntagme, *juste*, dans ce nouvel emploi, présente des restrictions de combinatoire.

3.2 Catégories grammaticales associées à *juste*

L'examen des 200 occurrences de notre corpus révèle que la principale contrainte régissant ces constructions a trait au paradigme restreint de catégories grammaticales combinables avec *juste* : adjectif et, en moindre mesure, nom, comme *paradis*, *cauchemar*, *enfer*, *rêve*, qui sont soit dérivés d'adjectifs, soit à la base d'un adjectif dérivé :

(19) l'été pour moi c'est *juste* cauchemardesque (forum, jeux vidéo, 13.06.2017)

(20) Lors de l'arrivée, c'est *juste* un cauchemar ! (avis de voyageur, *Tripadvisor*, 10.08.2013)

En nous fondant sur la typologie de J.-C. Milner (1978) reprise par J.-C. Anscombe (2009 ; 2013), ce paradigme peut être davantage précisé²¹. La classe des adjectifs peut être divisée en deux groupes, les classifiants et les qualifiants²² : « Les (adjectifs) classifiants dénotent une classe stable, objective – ils dénotent une propriété possédée indépendamment de l'opinion du locuteur, alors que le qualifiant est le fait d'un acte d'énonciation particulier de la part du locuteur ». (J.-C. Anscombe, 2013, p.27). Ces derniers, qui nous intéressent au premier chef dans le cas des emplois de *juste*, se répartissent à leur tour en deux catégories, que l'on observe aux côtés de l'adverbe : « les qualifiants intrinsèques renvoient à un simple degré sur l'échelle associée à l'adjectif, alors que les qualifiants extrinsèques font de ce degré le résultat de l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'événement décrit » (J.-C. Anscombe, 2009 : 62).

Les *qualifiants extrinsèques*, comme *fantastique*, *éblouissant*, *ahurissant*, *incroyable* ou encore *horrible* relevés dans notre corpus, ont comme principale propriété de ne pas accepter le degré en *très*. Par ailleurs, ils admettent la combinaison avec « je trouve que » (21) et rentrent très facilement dans des structures exclamatives où l'adjectif est détaché en tête de construction (22) :

(21) je trouve que c'est *juste* énorme (forum, *Skyrock*, 24.10.2015)

(22) *Juste* énorme, ce concert au festoch' (réseau social, *Facebook*, 22.08.2010)

Concernant la classe des adjectifs de type *qualifiant intrinsèque*, comme *beau*, *bien*, *bon* ou *émouvant*, on constate que leur présence dans la construction est fortement contrainte puisqu'ils sont soumis préalablement à une modification par un (ou plusieurs) marqueur(s) d'intensité élevée. On relève de façon non exhaustive dans l'entourage de l'adjectif :

- des adverbes, comme *trop*, *très* ou encore *grave*, qui peuvent être répétés comme en (23) :

(23) c'était *juste* trop trop bon (avis de voyageur, *Tripadvisor*, 04.08.2016)

(24) Que dire... *Juste* très bien ! (titre, avis de voyageur, *Tripadvisor*, 30.05.2017)

(25) c'est *juste* grave cool de découvrir la campagne locale à dos de mobylette véloce ou bien en bus (blog, *voyager pas cher*, 18.04.2017)

- des préfixes, comme *hyper*, *méga* ou *super*, et le suffixe *-issime* :

(26) Elle est *juste* méga classe (forum, jeux vidéo, 05.06.2013)

(27) *juste* super belle, on dirait une poupée en porcelaine, quoi! (forum, jeux vidéo, 05.06.2013)

(28) Cette série est *juste* drolissime ! (forum, *Univers-L.com*, 04.03.2012)

- des comparatifs et des superlatifs relatifs de supériorité :

(29) Cette tarte c'est *juste* la meilleure que je n'ai jamais goûtée (blog, *la gourmandise est un joli défaut*, 18.10.2014)

(30) *Juste* le plus beau du monde ♥♥♥ (forum, *Skyrock*, 07.03.2010)

Signalons également qu'il est possible que le scripteur ait recours à l'indicible et laisse ainsi vide la place occupée par l'adjectif :

(31) T as chaîne est *juste*... y a pas de mot pour le dire alors juste merci a toi et tes tutos magnifique!!! (commentaire d'internaute, *nastroykamayninga*, 2016)

Par conséquent, les structures non standards en *juste* ont comme spécificité de sélectionner un paradigme exprimant le haut degré, que celui-ci se manifeste directement par un adjectif qualifiant extrinsèque ou qu'il s'exprime par la combinaison d'au moins un marqueur de haut degré à un qualifiant intrinsèque. Les emplois où *juste* est suivi uniquement d'un adjectif intrinsèque, tels que

(32) Raphaël Varane à Lens : « Revenir avec les Bleus, c'est *juste* beau » (titre, presse, *La voix du nord*, 14.11.2016)

ne présentent pas les mêmes propriétés syntaxiques que ceux à l'étude. Dans cet exemple, *juste* a le statut d'un adverbe paradigmatissant qui satisfait les propriétés énoncées au paragraphe 2.1.2.

Enfin, étant donné que *juste* modifie préférentiellement un syntagme adjectival, on le rencontre dans tous les contextes où s'expriment les fonctions de l'adjectif, que ce soit celle d'Attribut du Sujet (33), de l'Objet (34) ou d'Épithète (35) :

(33) Oh putain, c'est *juste* énorme (réseau social, *Facebook*, 06.02.2017)

(34) Je trouve ça *juste* abject et indécent (presse, *Purepeople*, 19.10.2016)

(35) Une plage *juste* paradisiaque (avis de voyageur, *Tripadvisor*, 01.08.2015)

Dans certains titres de commentaires, il apparaît en emploi absolu, sans verbe :

(36) *Juste* énorme (titre, avis de voyageur, *Tripadvisor*, 11.09.2017)

3.3 Un emprunt à l'anglais qui n'est que partiel

Le dictionnaire étymologique en ligne (*online etymology dictionary*²³) signale que l'adjectif *just* a été emprunté à l'ancien français au 12^{ème} siècle, *iustus* étant l'étymon latin. Pour ce qui est de l'adverbe, le sens d'exactitude serait apparu aux alentours de 1400 et le sens restrictif aux environs de 1660²⁴. En anglais moderne standard, D. Lee (1987 ; 1991) fait état de quatre effets de sens pour *just* : *depreciatory meaning* (37), *restrictive meaning* (38), *specificatory meaning* (39) et *emphatic meaning* (40), où « the particle appears [...] to emphasise the expression with which it enters into construction » (1987 : 394) :

(37) That's to be used if you get a high fever. If you've *just* got a cold, there's no point in using it. (1987 : 379)

(38) *Just* in the last three days I've been down in Sydney. (*ibid.* : 387)

(39) It gets itchy *just* under the eyebrows. (*ibid.* : 389)

(40) He is *just* amazing (1991 : 52)

L'exemple (37) correspond à notre emploi de satellite atténuant la portée de l'énoncé ; (38) et (39) relèvent du fonctionnement d'adverbe paradigmatissant avec respectivement un effet de sens restrictif et d'exactitude. Quant à l'emploi « emphatique », il a donné lieu en français à une opération de calque syntaxique sur le modèle « just amazing », reléguée dans la variété de français non standard. Les autres exemples donnés par D. Lee (1987 ; 1991) pour illustrer ce fonctionnement confirment cet emprunt du français à l'anglais, étant semblables à ceux rencontrés dans notre corpus :

(41) I had so much milk it was *just* incredible (1987 : 393) : Cette horloge est *juste* INCROYABLE... (titre, dailymotion, 15.01.2018)

(42) It was *just* impossible (1987 : 393) : *Juste* impossible !!! (titre, avis de voyageur, *Tripadvisor*, 11.10.2017)

(43) The performance was *just* dazzling (1991 : 52) : Ce pavillon royal est *juste*...éblouissant et majestueux. (blog, *Les voyages de Ninve*, 20.11.2017)

Certains scripteurs, dans les pages françaises d'Internet, font d'ailleurs usage de la structure originale :

(44) Le conte de fées ne ressemble pas aux modèles préconçus, de loin on peut y voir des bosses, des creux, mais de près, c'est *just* perfect. (blog, *Ana Molko's chronicles*, 11.02.2017)

L'origine étymologique commune de *juste/just* serait donc à la source d'interférence entre les deux langues, qui ont bâti les différents emplois de l'adverbe l'une sur l'autre. On note toutefois que l'emploi d'AJout verbal dégagé dans le paragraphe 2.1.1. n'a pas d'équivalence en anglais.

L'emprunt du français ne se limite pas à la syntaxe, l'influence de l'anglais s'exerce également sur la prosodie. Cet emploi emphatique est produit en anglais « with wide pitch range, a high falling terminal contour, marked intonation focus on *just* and on the terminal » (D. Lee, 1991 : 53). On observe que dans les productions écrites françaises, cet accent d'insistance est reproduit plus ou moins fidèlement par l'usage de lettres capitales, comme en (45) et (46), ou par les trois points de suspension entre l'adverbe et l'adjectif (47) :

(45) Pour un fan de comics j'm'attendais à un bide mais non... *Juste* E-N-O-R-M-E ! (commentaire d'internaute, *Actuciné*, 27.04.2012)

(46) *JUSTE* INCROYABLE... ❤️ <3 (réseau social, *Twitter*, 07.02.2015)

(47) La moustache c'était *juste* ... énorme ! (commentaire d'internaute, *Spion*, 2014)

Pour D. Lee (1987, 1991), la focalisation prosodique et la présence de marques affectives sont les deux critères qui orientent vers une lecture emphatique de l'adverbe ; c'est pourquoi il classe également dans cet emploi emphatique des énoncés tels que (48) à (53) :

(48) It's *just* like any other insurance. (1987 : 393)

(49) I *just* can't keep going. (1987 : 394)

(50) I've had this cough and it *just* won't lift. (1987 : 394)

(51) Tuck a bit in under the nail *just* like that. (1987 : 394)

(52) He *just* infuriated everyone. (1991 : 56)

(53) She *just* terrorises her students. (1991 : 56)

Dans une étude qui complète le classement de D. Lee (1987, 1991) basée sur un corpus de 871 occurrences de l'adverbe *just*, J.M. Kishner et R.W. Gibbs (1996) s'intéressent aux catégories grammaticales qui lui font suite, afin d'en lever la polysémie. Voici leur relevé dans le sous-corpus de 157 occurrences de *just emphatic* : dans 5 occurrences, l'adverbe est suivi d'une préposition, dans 11 d'une interrogative, dans 13 d'un adjectif, dans 13 d'un nom, dans 15 d'une conjonction et dans 100 d'un verbe.

Par conséquent, il ressort que, dès lors que l'on considère le spectre des emplois couverts par le *juste* emphatique en anglais, où le segment à la suite de l'adverbe, canoniquement un verbe, n'est pas limité à un syntagme adjectival impliquant le haut degré, le recouvrement entre les deux langues n'est que partiel.

3.4 Statut catégoriel de l'adverbe

Nous avons montré dans les paragraphes 3.1. et 3.2. que *juste* est antéposé à la tête d'un syntagme exclusivement de type adjectival ou nominal régi par le verbe. Comme il n'est pas en outre un adverbe paradigmatissant, il est légitime de formuler l'hypothèse que cette position lui confère le statut d'un adverbe quantifieur indiquant un certain degré de l'adjectif sur lequel

il est incident. Cette innovation catégorielle est toutefois assortie de deux caractéristiques. La première particularité de *juste* est d'être attaché à un syntagme adjectival affecté par le haut degré, ce qui est contraire à la définition des adverbes quantifieurs qui s'appliquent généralement sur des adjectifs gradables. On peut cependant remarquer qu'en français non standard cette possibilité est attestée ; en (54) et (55), *très* modifie un adjectif qualifiant extrinsèque :

(54) Un chien *très* génial (blog, *franclog*, 02.11.2009)

(55) *Très* superbe ! (titre, avis de voyageur, *Tripadvisor*, 14.10.2016)

La seconde spécificité de *juste*, qui devra être encore précisée, est de s'insérer dans une chaîne ordonnée d'adverbes quantifieurs, *juste trop*, *tout juste*, pouvant atteindre trois éléments, *tout juste trop* :

(56) Ronaldo... Il était *juste trop* fort (réseau social, *Facebook*, 12.01.2017)

(57) Qui a dit que les Senior ne savaient pas danser ? Ce couple est *tout juste* stupéfiant... (titre, *Espace buzz*, 24.10.2015)

(58) Ca à l'air *tout juste trop* bon ! En tout cas félicitation pour ce que tu fais ! (réseau social, *Facebook* 28.09.2010)

La possibilité que, à l'intérieur d'un syntagme, une même classe syntaxique s'organise en une série d'éléments contraints dans leur disposition est par ailleurs observée avec d'autres adverbes quantifieurs, comme en (59) et (60), de même qu'avec les déterminants (61) ou les modaux (62) :

(59) il est *bien trop* imprudent

(60) il est *très peu* méfiant

(61) *Ces quelques autres* mots

(62) Il *va devoir* donner des preuves

Nous nous intéressons au paragraphe suivant à la double valeur sémantique de *juste* dans ce fonctionnement d'adverbe quantifieur.

3.5 Valeur quantitative et qualitative de *juste*

Dans une partie de ses emplois en qualité d'adjectif (63) et d'adverbe (64), *juste* comporte l'idée d'une quantité « proche de l'insuffisance, du 'rien de trop' » (C. Blanche-Benveniste, 2001, p.65) :

(63) Les fins de mois sont bien *justes*. (Camus, *État de siège*, 1948, p. 204, cité par le TLFi)

(64) Dans vingt-cinq ans, l'UE pèsera tout *juste* 6% de la population mondiale et la France 0,6 %²⁵. (Le Figaro, 22/01/10, cité par S. Mellet et M. Monte, 2009 : 47)

Dans l'emploi d'adverbe quantifieur, ce signifié se traduit par l'expression d'un faible degré : littéralement, *juste* vient réduire l'intensité de la propriété dénotée par l'adjectif considéré. Cependant, on constate que sa suppression a pour conséquence d'« appauvrir » la propriété exprimée par l'adjectif :

(65) C'était énorme < C'était *juste* énorme

Ainsi, paradoxalement, en minorant l'évaluation, le locuteur l'intensifie : c'est pourquoi on peut parler dans ces cas de *liote*. Le fonctionnement sémantique de *juste* s'oppose donc manifestement à celui d'autres adverbes, comme *trop*, ou *excessivement*, qui, en exprimant une intensité dépassant une norme, procèdent par hyperbole.

On observe, en second lieu, que certains adverbes qui entrent dans un emploi d'adverbe quantifieur expriment, en même temps qu'une certaine quantification de la propriété adjectivale, une valeur qualitative associée à un de leurs sens lexicaux. C'est par exemple le cas de *vraiment* et de (*tout*) *simplement* en (66) et (67), donnés respectivement par D. Lee (1987) et par le dictionnaire en ligne de traduction Reverso comme équivalents sémantiques de *juste* dans cet emploi :

(66) C'est *vraiment* incroyable

(67) « It's *just* amazing » : c'est *tout simplement* incroyable

En effet, ces adverbes, qui dénotent respectivement un haut degré et un bas degré, modalisent également un dire : *vraiment* spécifie « le degré de vérité du dire » (N. Garric, 1996 : 83) et (*tout*) *simplement* présente le dire de « façon (toute) simple ». Ainsi, pourrait-on paraphraser (66) par « c'est, je le dis vraiment, incroyable » et (67) par « c'est, je le dis tout simplement, incroyable ». Dans le cas de *juste*, c'est le signifié d'exactitude qui est activé, dans le sens où l'adverbe *ajuste* parfaitement l'adjectif à la situation décrite. À partir de l'exemple (68),

(68) A valenciennes le week en dernier!!! restaurant à l'accueil chaleureux et convivial
suivi d'un repas tout *juste* énorme!!!! rien à redire sur tout!!!! un pur régal!!! (Livre d'or,
Le Ch'ti Charivari Valenciennes, 12.03.2016

on aura ainsi une paraphrase du type « *énorme* est le mot (tout) *juste* pour qualifier ce repas ». Cette interprétation est particulièrement saillante lorsque l'adverbe est détaché prosodiquement, comme dans l'exemple (47).

Par conséquent, dans ces emplois, *juste* porte sémantiquement à la fois sur l'adjectif qui lui fait suite (en réduisant son intensité), mais aussi sur l'énonciation (en insistant sur la justesse de l'adjectif retenu pour caractériser la situation, *juste* remplit une fonction métalinguistique). L'analyse syntaxique exclut toutefois de traiter *juste*, de même que *vraiment* et (*tout*) *simplement* en (66) et (67), comme un adverbe d'énonciation, un satellite non régi, étant donné qu'il accepte une forme de pronominalisation au côté du verbe recteur, ce qui n'est pas le cas des emplois relevés par D. Leeman (2004).

3.6 Deuxième série de tests syntaxiques

La seconde série de tests révèle que le syntagme modifié par *juste* présente un comportement particulier vis-à-vis des tests de clivage, de portée de la négation et d'insertion d'un adverbe paradigmatissant.

En premier lieu, à partir de l'exemple (34), l'ensemble *juste* et adjectif de haut degré ne semble pas admettre l'extraction :

(34) Je trouve ça *juste* abject et indécent

(34a) ? C'est juste abject et indécent que je trouve ça²⁶

En outre, le syntagme introduit par *juste* n'apparaît jamais sous la portée de la négation descriptive (34b), impossibilité indépendamment observée pour les emplois non standards de l'adverbe quantifieur *grave*²⁷ (69) :

(34b) ? Je trouve pas ça *juste* abject et indécent

(69) * Elle est pas grave belle cette musique. (cité par A. Zribi-Hertz, 2015 : 70)

Si l'on rencontre des exemples tels que (70) à (73), ceux-ci ne constituent pas véritablement des occurrences de négation :

(70) C'est pas *juste* ENORME ça ? (titre, *jeux vidéo*, 22.07.2012)

(71) Bouygues la répété haut et fort il ne vise pas les geek donc bon... par contre on aura bien un médiacenter installé (pour mémoire chez free faut mettre les mains dans le cambouis c'est pas *juste* enorme, c'est juste une bouze surtout quand tes amis te contacte car tu as eu la mauvaise idée de leur faire decouvrir et que ça plantouille de temps en tps Laughing) (commentaire d'internaute, Bbox forum, 12.11.2010).

(72) Malgré les coûts de production, de la main d'œuvre, surtout en culture biodynamique, maintenir les surfaces réclame un travail non pas énorme mais *juste* colossal. (blog, *Domaine Belluard*, 23.01.2013)

(73) Un Dîner pas presque Parfait mais *Juste* Parfait (réseau social, *Facebook*, 27.09.2017)

En (70) et (71), le segment « juste énorme » fait l'objet respectivement d'une demande de confirmation et d'une négation polémique. En (72) et (73), on a affaire non pas à une liste contrastive articulée par le connecteur *mais*, mais à « une construction intensifiante typique de

la langue parlée, qui consiste à introduire par *mais* une évaluation (ou une ré-évaluation) d'un événement présenté dans la première partie » (J.-C. Anscombe, 2013 : 29).

Enfin, la focalisation par un adverbe paradigmatissant est restreinte aux formes *surtout* et *même*, dont la présence « déclenche la recherche automatique d'éléments susceptibles de se placer sur une échelle » (H. Nølke, 1996 : 21) :

(74) Calories pour calories, il est surtout *juste* parfait en protéines, avec très peu de glucides et de lipides (blog, *Maigrir sans trop souffrir*, 2013)

(75) Elle va à l'essentiel, mais elle est surtout *juste* magnifique ! (commentaire d'internaute, *le blog de nécureuil*, 16.04.2014)

(76) c'est audacieux et même *juste* magnifique (commentaire d'internaute, *Allociné*, 12.07.2011)

La combinaison de *juste* à un syntagme adjectival affecté par le haut degré suspend ainsi partiellement le paradigme des autres caractérisations possibles. Les blocages observés avec les tests du clivage et de portée de la négation tiennent à la double valeur lexicale de l'adverbe, exactitude et quantification faible, qui s'active simultanément dans ces emplois : la première confère à l'adjectif choisi le statut de représentant exclusif ; la seconde, en minorant la propriété dénotée par l'adjectif « fait pression sur l'interlocuteur pour l'empêcher de redescendre l'échelle, et même de la remonter » (G. Salvan, 2014 : 74).

4 Conclusion

L'adverbe *juste* intervient en français contemporain dans quatre fonctionnements syntaxiques, révélés notamment par l'application des tests d'insertion paradigmatique : Ajout, Satellite non régi et modifieur à l'intérieur d'un syntagme régi qui se subdivise en adverbe paradigmatissant et adverbe quantifieur. Nous rappelons les propriétés de ces différents emplois dans le tableau à la suite.

Tableau 1. Propriétés syntaxiques des emplois de l'adverbe *juste*

Propriétés Emplois de <i>juste</i>	Application des tests d'insertion paradigmatique	Catégories grammaticales modifiées par <i>juste</i>	Modification de <i>juste</i> par <i>tout</i>
Emplois micro-syntaxiques			
Ajout d'un verbe	+	Postposé à un verbe	+
Modifieur de la tête d'un syntagme régi :			
-Adverbe paradigmatissant	+	Précède tout syntagme régi (avec certaines préférences)	+
-Adverbe quantifieur	Restrictions sur les tests de focalisation	Précède un syntagme nominal ou adjectival de haut degré	+
Emploi macro-syntaxique			
Satellite non régi	-	-	Restreinte aux tours « C'est tout juste si... »

L'émergence de l'emploi non standard d'adverbe quantifieur, dont la parenté avec l'anglais, bien qu'elle soit limitée, est indéniable, offre avec (*tout*) *simplement* un renouvellement du marquage de l'intensité procédant par litote. Comme d'autres adverbes dérivés d'adjectifs qui se sont diversifiés dans un fonctionnement d'adverbe quantifieur (*vraiment, réellement, simplement, etc.*), *juste* exprime également dans ces emplois une valeur qualitative d'exactitude, soulignant la pertinence de l'adjectif sélectionné, sans toutefois acquérir le statut d'un adverbe d'énonciation métalinguistique au regard de ses propriétés syntaxiques.

De plus, l'analyse syntaxique des différents emplois standards de *juste* permet d'apporter un éclairage sur sa polysémie. *Juste* se partage en effet entre deux grandes valeurs sémantiques : une valeur positive d'exactitude et une valeur négative « de petite suffisance » (C. Blanche-Benveniste, 2001). En français standard, la première est susceptible de s'exprimer uniquement dans les emplois micro-syntaxiques de l'adverbe (*cf.* exemples (6) pour le fonctionnement d'Ajout du verbe et (9) pour celui d'adverbe paradigmatissant). La seconde se décline sous deux effets de sens selon les fonctionnements syntaxiques de *juste* : le sens restrictif observé dans les emplois d'adverbe paradigmatissant tels qu'illustrés par (10) s'actualise dans ceux macro-syntaxiques en une atténuation de la portée de l'énoncé. L'originalité de l'emploi non standard est de combiner les deux valeurs : la valeur négative s'exprime dans la quantification minorante tandis que l'exactitude se traduit dans le choix de l'adjectif retenu.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. (2009). Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction tout + Adjectif. *Langue française*, 161, 59-80.
- Anscombre, J.-C. (2013). Les exclamatives : intensification ou haut-degré ? *Langue française*, 177, 23-36.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1995). *Tout* : polysémie, grammaticalisation et sens prototypique. *Langue française*, 107, 72-92.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., Van Den Eynde, K., Mertens, P. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris : éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. (2001). *Juste et plein, tout juste et tout plein*. *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, 65-74.
- Blanche-Benveniste, C. (2003). Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe. *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral, a cura di Antonietta Scarano*, 53-75.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Debaisieux, J.-M. (2013). *Analyse linguistique sur corpus : subordination et insubordination en français*. Paris : Hermès-Lavoisier.
- Garric, N. (1996). Pour une stratégie discursive publicitaire : les adverbes assertifs en -ment. *Langage et société*, 78, 77-88.
- Kishner, J.M. & Gibbs, R.W. (1996). How *just* gets its meanings : polysemy and context in psychological semantics. *Language and speech*, 39 (1), 19-39.
- Lamiroy, B. & Charolles, M. (2004). *Simplement, seulement, malheureusement, heureusement*. *Travaux de linguistique*, 49, 57-79.
- Lee, D. (1991). Categories in the description of *just*. *Lingua*, 83, 43-66.
- Lee, D. (1987). The semantics of *just*. *Journal of Pragmatics*, 11, 377-398.

- Leeman, D. (2004). L'emploi de *juste* comme adverbe d'énonciation. *Langue française*, 142, 17-30.
- Mellet, S. & Monte, M. (2009). *Juste/à peine* et la construction de la frontière notionnelle. *Cahiers de praxématique*, 53, 33-55.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Seuil.
- Molinier, C. (2009). Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? *Langue française*, 161, 9-21.
- Nølke, H. (1996). Les adverbes paradigmatiques révisés : non sur tout mais surtout sur *surtout*. *RASK*, 4, 3-33.
- Salvan, G. (2014). *Juste la fin du monde*. L'excès juste, ou l'hyperbole exagère-t-elle toujours ? *TRANEL*, 61-62, 63-78.
- Verdelhan-Bourgade, M. (1990). Parlez-vous branché ? *Europe*, 738, 37-44.
- Zribi-Hertz, A. (2015). De l'évolution des propriétés du mot *grave* en français européen moderne. *La dia-variation en français actuel. Études sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence*, 63-98.

Dictionnaires :

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi) <<http://www.cnrtl.fr/definition/>>

Dictionnaire Larousse <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>>

Bob, dictionnaire d'argot, du français populaire et du français familier
<<http://www.languefrancaise.net/bob/>>

Dictionnaire d'argot français < http://argot.abaabaa.com/dictionnaire_argot_francais.php>

Dictionnaire Reverso collaboratif <<http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/>>

¹ Sur le Net, les occurrences de cet emploi sont plutôt rares avant les années 2000.

² Tous les exemples du corpus sont reproduits avec leur orthographe authentique.

³ Pour M. Verdelhan-Bourgade (1990), le « français branché », qui n'est pas réductible au « langage des jeunes », est pratiqué par « une large couche de la population qui manifeste ainsi son adhésion à certains modes de pensée » (p. 38-39).

⁴ D'une manière générale, les autres articles diffusés sur le Net concernant cet emploi se montrent très critiques. Par exemple, un article publié sur l'un des blogs hébergé par Médiapart et un autre du Monde, le caractérisent respectivement d'usage « absurde » qui fait « dresser les oreilles ». Ils sont disponibles à l'adresse <https://blogs.mediapart.fr/edition/ce-que-parler-veut-dire/article/061113/juste-incroyable> et http://www.lemonde.fr/vous/article/2012/04/14/juste_1685618_3238.html

⁵ Source : <http://lafautearousseau.hautetfort.com/archive/2016/12/16/langue-francaise-les-expressions-a-bannir-au-bureau-c-est-5887751.html>

⁶ Source : <http://www.terrafemina.com/emploi-a-carrieres/carriere/articles/11125-le-top-50-des-expressions-pro-les-plus-exasperantes-du-moment.html>

⁷ Source : <http://www.academie-francaise.fr/juste>

⁸ G. Salvan (2014) signale qu'il n'y a par ailleurs aucune attestation de cet emploi sur Frantext.

⁹ Les forums de cuisine et de jeux vidéo nous ont fourni une quantité non négligeable d'exemples.

¹⁰ Parmi les avis d'internautes, figurent notamment des commentaires sur des voyages, de la musique et du cinéma.

¹¹ D. Leeman (2004) est la seule à proposer une description qui touche au statut fonctionnel de l'adverbe.

¹² La description des trois emplois standards de l'adverbe mériterait toutefois d'être approfondie sur la base d'un échantillon plus vaste d'exemples attestés.

¹³ Pour une présentation détaillée de ce modèle descriptif, se reporter au chapitre 2 de l'ouvrage collectif dirigé par J.-M. Debaisieux (2013).

¹⁴ Un prolongement possible de l'analyse de cet emploi consisterait à dégager le paradigme de verbes pouvant régir *juste*. Celui-ci semble être limité à quelques dizaines de verbes, comme *tomber, raisonner, tirer, frapper, parler, penser, raisonner, entendre, toucher, deviner, compter, calculer, viser, jouer, etc.*

¹⁵ Comme dans l'exemple « le prospectus *juste* là sur la coiffeuse » (C. Blanche-Benveniste, 2001, p.67).

¹⁶ Bien qu'elles semblent moins naturelles, on peut également prévoir les positions en tête et en queue de construction de l'adverbe, qui relèvent du même fonctionnement syntaxique que l'exemple (9f).

¹⁷ Soit cet exemple plus probant : « il a juste trompé sa femme » équivalent à « il n'a fait que tromper sa femme », à partir duquel on peut envisager d'autres éventualités « plus graves » comme l'abandonner, la battre, etc.

¹⁸ À partir de l'exemple suivant « *Just sit down in that chair* », une interprétation similaire est avancée par D. Lee (1987) : « In using *just* here, the speaker suggests that the action involved is a relatively unimportant one [...] the function of *just* here is to 'modalise' the directive - to make it more polite than the bare imperative. » (p.383).

¹⁹ D. Leeman (2004) remarque que l'adverbe admet une mise en relief par *c'est...que* qui « n'oppose pas *juste* à quelqu'autre point de vue » (p.21) : « — Alors, tu es prête ? — Ben... c'est *juste* qu'il me reste à fermer les fenêtres ». Toutefois, il ne s'agit pas d'une forme de « clivage sans contraste » mais d'une complétive modifiée par l'adverbe avec *être* pour verbe.

²⁰ D. Leeman (2004) précise que *juste* « n'exclut toutefois pas d'être encadré de virgules, mais ce n'est pas son mode d'être le plus naturel » (p.22) : « Il me reste, *juste*, à fermer les fenêtres ».

²¹ Cette typologie étend aux adjectifs une distinction portant à la base sur les noms.

²² Le lecteur peut se reporter à J.-C. Anscombe (2009, p.116-117) pour les propriétés qui opposent ces deux catégories.

²³ Ce dictionnaire est disponible à l'adresse suivante : <https://www.etymonline.com/>

²⁴ En français, selon S. Mellet et M. Monte (2009), « *juste*, dans ses emplois adverbiaux, apparaît au XVIIe siècle avec les deux sens de « exactement » et de « avec justesse ». La valeur dérivée de restriction apparaît d'abord dans le syntagme *tout juste* dont les premières attestations aux XVIIe et XVIIIe siècles réfèrent, elles aussi, à l'exactitude, puis laissent rapidement émerger une possible nuance restrictive [...] Il faut attendre 1948 pour trouver « je vais juste faire un petit tour » et 1954 pour « je suis juste venu t'embrasser », emplois où *juste* se pragmatise en marqueur d'atténuation, anticipant dialogiquement sur la réaction qu'aurait pu avoir le coénonciateur » (p.34).

²⁵ En (64), si *tout juste* peut être rapproché de *à peine*, il existe une nuance entre les deux marqueurs : comme l'indiquent S. Mellet et M. Monte (2009), « *à peine* correspond à une estimation de 5,999 %, *juste* correspond, lui, à une estimation de 6% exactement et pas plus » (p.47). Autrement dit, *juste* indique la suffisance à peine atteinte et *à peine* l'insuffisance.

²⁶ Un exemple tel que « c'est *juste* énorme que tout le monde puisse s'éveiller aux problèmes mondiaux en écoutant du kenya arkana » (commentaire d'internaute, *Youtube*, 11.04.2008) ne correspond

pas à un clivage mais à un double marquage sur la fonction Sujet, afin d'éviter sa réalisation par un syntagme conjonctionnel : « ? que tout le monde puisse s'éveiller aux problèmes mondiaux en écoutant du kenya est juste énorme ».

²⁷ A. Zribi-Hertz (2015) avance cette hypothèse pour expliquer cet empêchement : « la contrainte de polarité positive est liée au caractère fortement évaluatif de *grave* adverbial, impliquant un engagement subjectif du locuteur quant à la vérité de la proposition qu'il émet » (p.9-8).